

## COMMUNES EXPRESS

LA BRILLAZ

**Compétences** L'assemblée a octroyé au Conseil communal des compétences pour opérer des transactions immobilières jusqu'à 30 000 fr. par année.

**Convention** La Brillaz a résilié la convention intercommunale des cercles scolaires. La commune compte quatre villages et trois sites d'école liés. La prise en charge des transports scolaires voulue par la nouvelle loi scolaire occasionne des montants élevés. Des discussions sont en cours pour revoir cette convention.

**Participation** 28 citoyens, mercredi.

**Source** Beatrix Guillet, syndique. NR

ÉCUBLENS

**Compétences** Après discussion, l'assemblée a accepté d'octroyer à l'exécutif une délégation de compétence pour les affaires immobilières jusqu'à 20 000 fr., au lieu des 50 000 fr. demandés. Lors de la dernière législature, ce montant était de 5000 fr. Une compétence de 10 000 fr. par an pour l'ensemble des dépenses communales a aussi été accordée.

**Service technique** Un professionnel a été mandaté pour le domaine des constructions. Ce dernier accompagne le Conseil communal sur chaque dossier, du dépôt de la demande de permis de construire jusqu'au permis d'habiter.

**Haut débit** L'exécutif cherche une solution pour que Villangeaux bénéficie de la connexion à haut débit. A l'heure actuelle, le hameau est difficilement raccordable pour des questions de coûts.

**Participation** 29 citoyens, mardi.

**Source** Jean-Pierre Vaucher, syndic. FB

## La Maison suisse de Baradero s'embellit

**Association** Les travaux de rénovation de la Maison suisse de Baradero se poursuivent. Près de 300 000 francs ont déjà été versés à l'ambassade de Suisse à Buenos Aires qui supervise le chantier, ont appris les membres de l'Association Baradero-Fribourg, réunis en assemblée mercredi soir à Châtel-Saint-Denis. Une partie de cette somme a déjà permis de restaurer le salon d'honneur, le hall d'entrée et la façade principale en pierre de taille. «Le solde servira à réaliser la deuxième étape, soit la restauration de la grande salle. Le chantier sera ouvert incessamment, selon l'architecte du projet», indique, dans un communiqué, Martin Nicoulin, président de l'association.

L'assemblée générale a également donné son feu vert à la récolte de fonds de la troisième étape. Devisés à 80 000 francs, les futurs travaux doivent permettre de restaurer le local situé à l'extérieur du bâtiment et remettre aux normes les cuisines qui s'y trouvent.

Symbole de l'importante colonie d'émigrés suisses – en particulier fribourgeois et veveysans – partis dès 1856 s'installer dans cette province de Buenos Aires, la Maison suisse de Baradero a été inaugurée en 1899. Rénovée et équipée de nouvelles installations, celle-ci «pourra mieux servir les manifestations de toute la communauté et des sociétés de Baradero», souligne Martin Nicoulin.

En 2017, l'Association Baradero-Fribourg célébrera son 25<sup>e</sup> anniversaire. La fête se déroulera en deux temps: une délégation de Baradero viendra visiter la Veveysse et le canton de Fribourg en juillet 2017 tandis qu'une délégation fribourgeoise se rendra à Baradero en octobre de la même année. >>

MAUD TORNARE

## En mémoire d'une résistante



**Bulle.** Le Collège du Sud a inauguré mercredi une plaque commémorative en mémoire de Marguerite Plancherel Fuhrmann. Condamnée à mort par les nazis, Marguerite Plancherel Fuhrmann avait miraculeusement survécu à ses trente-trois mois de captivité. Un parcours que sa petite-fille a retracé dans un ouvrage historique, édité en 2014 par la fondation. MT/Vincent Murith

une fondation portant son nom récompense chaque année le travail d'un collégien fribourgeois. Condamnée à mort par les nazis, Marguerite Plancherel Fuhrmann avait miraculeusement survécu à ses trente-trois mois de captivité. Un parcours que sa petite-fille a retracé dans un ouvrage historique, édité en 2014 par la fondation. MT/Vincent Murith

## Transats de retour aux Grand-Places

**Sensibilisation** Le projet Chaises longues de l'institution cantonale de prévention et de promotion de la santé REPER revient à Fribourg dès ce vendredi et jusqu'au 24 juillet. Tous les vendredis et les week-ends, de 13 à 19 h, une nonantaine de chaises longues et de parasols seront gratuitement mis à disposition du public.

Contrairement à l'année passée où le projet s'étendait également au parc du Domino, les chaises seront disponibles uniquement aux Grand-Places à Fribourg. «Par rapport à nos moyens d'action, nous nous sommes repliés sur un seul parc et sur une durée plus réduite», explique Vanessa Moullet, travailleuse sociale de rue et responsable du projet Chaises longues. Des pommes et de l'eau seront offertes et des animations proposées une fois par semaine, ainsi qu'un chariot mobile à tri sélectif des déchets pour sensibiliser au littering.

Dans le cadre de l'offre de réinsertion sociale ou professionnelle de l'association REPER intitulée Mini-jobs, quatre jeunes en situation de vulnérabilité sont engagés pour remplir ces tâches en bénéficiant d'une formation et d'un coaching. «Cela leur donne de la motivation pour entreprendre des démarches professionnelles ou de formation, précise Adrien Oesch, responsable du secteur Rue & Réalisations de l'association. Pour d'autres, cette offre leur permet de se remettre dans un rythme, de se sentir utiles et d'avoir un contact avec les gens.» >>

GUILLAUME TRUFFER

En changeant de mains, le centre sportif de Romont va être rénové et agrandi

## De nouvelles activités promises

&lt;&lt; FLORA BERSET

**Romont** A l'entrée du chef-lieu glânois en arrivant depuis Fribourg, le centre sportif et culturel de Romont a mauvaise mine. Après trente ans de fonctionnement, le bâtiment situé à côté de la patinoire montre des signes flagrants de fatigue. A la fin de l'été, le complexe sera pourtant méconnaissable. Tel est le vœu de ses nouveaux propriétaires: Frédéric Perritaz, Patrick Papaux et Michael Papaux (père et fils).

Enthusiasmés et motivés, tous trois sont prêts à réaliser un projet d'envergure à la route de Massonnens: «Nous allons rénover et agrandir les installations existantes, mais aussi développer les activités sportives qui sont déjà en place et en créer de nouvelles», annoncent-ils d'emblée.

Coût de la transformation? Plus d'un million et demi de francs. «Nous allons faire nous-mêmes les travaux qui nous correspondent. Le reste sera confié à des sociétés glânoises, dans la mesure du possible. Les appels d'offres ont déjà été faits», expose Patrick Papaux, à la tête d'une entreprise de construction.

## «On veut que les gens se sentent ici comme à la maison»

Les nouveaux propriétaires

Plusieurs changements vont avoir lieu prochainement. A commencer par l'ouverture d'un Sport Café en lieu et place du restaurant actuel, dont l'exploitant sera le HC Gottéron, à l'image de celui de Fribourg. Carrelage, peinture, mobilier: l'établissement sera remis à neuf – et donc fermé – durant le mois de juillet. «L'idée est de redémarrer en août. Le nouveau café sera ouvert sept jours sur sept», indique l'entrepreneur.

Autres nouveautés: l'installation d'un espace garderie et d'un centre de bien-être au rez inférieur (avec cryosauna, bassins de flottaison et cabinet de micronutrition). Sous le toit du tennis, un parcours aventure sera créé. «Ce parcours aérien fera l'aller-retour de la halle et comprendra vingt-quatre jeux», décrit Frédéric Perritaz.

L'ancien propriétaire de Charmey Avenures précise que sa gestion sera assurée



Michael Papaux, Patrick Papaux et Frédéric Perritaz (de g. à dr.) vont donner un nouveau souffle au complexe sportif romontois. Vincent Murith

par l'actuel gérant du tennis. «Cette activité plaira aux familles, surtout en hiver, saison durant laquelle il n'y a pas grand-chose à faire dans la région», ajoute celui qui dirige le Bivouac dans les arbres, à Villarimboud.

Outre ces nouveautés, les infrastructures bénéficieront d'un coup de neuf. L'intérieur sera transformé en priorité. Le dortoir passera de vingt à septante places, les courts de squash seront rénovés, tout comme les vestiaires. La salle de fitness sera reprise par la grande chaîne Let's go fitness. Après agrandissement, elle disposera d'une surface de 690 m<sup>2</sup>. «Pendant les travaux, les clients pourront continuer à s'entraîner. Ceux qui ont payé leur abonnement pour l'ancien fitness pourront poursuivre dans le nouveau.»

## Passage de témoin rapide

Si les changements sont importants, le passage de témoin s'est fait rapidement. «L'ancien propriétaire manquait d'idées pour développer ce centre. Je lui ai proposé en rigolant de le reprendre», raconte Frédéric Perritaz. Il soumet ensuite l'idée à ses amis. «Quelques jours plus tard, après deux grillades et une bouteille de rouge, l'affaire était conclue», sourit Michael Papaux, qui parle d'un concours de circonstances.

Ensemble, ils rachètent le capital-actions de la société anonyme qui exploite le complexe (dont ils préfèrent ne pas dévoiler le montant). Les nouveaux gérants n'ont pas fait d'étude de marché, mais sont persuadés qu'ils tiennent un bon filon: «Nous savons que la population du district va encore grandir. C'est aussi pour cela qu'on investit à Romont. Les clients potentiels sont là.» Avant d'ajouter: «Nous avons présenté le projet au Conseil communal ainsi qu'au préfet de la Glâne et nous avons leur appui.»

L'essentiel pour eux, c'est que le nouveau centre réponde aux attentes des habitants. «On veut que les gens se sentent accueillis et comme à la maison», affirment-ils en chœur. Et de conclure: «Nous sommes les capitaines de ce grand bateau. Notre objectif? Qu'il y ait une cohésion entre toutes les personnes qui travaillent ici et entre les activités proposées.» >>

## La commune tourne la page

**Mézières** Les habitants de la commune de Mézières ont décidé d'enterrer la hache de guerre. Réunis en assemblée mercredi soir à Berlens, ils ont voté contre l'ouverture d'une procédure à l'encontre de l'ancien vice-syndic, Johannes Hummel. Ce point figurait à l'ordre du jour. Il concernait le paiement des frais d'avocat de la commune (9000 francs) à la suite de l'enquête administrative visant l'ex-conseiller communal. Ce dernier ayant catégoriquement refusé de régler la facture, ce montant viendra s'ajouter aux frais liés à ce dossier (21 000 francs) déjà pris en charge par la commune.

Menée d'octobre à mars, l'enquête administrative avait pour objet la mauvaise attitude de Johannes Hummel à l'égard de ses collègues du Conseil communal. Principale conclusion: son comportement «a gravement nui au fonctionnement de la commune» (*La Liberté* du 22 mars). Pourtant, la décision prise mercredi soir n'a pas suscité de débat. Hormis cinq abstentions, la quarantaine de citoyens présents a choisi de suivre l'avis du nouveau syndic.

Selon Jean-Claude Raemy, le lancement d'une nouvelle procédure aurait été une perte d'énergie et d'argent. «Il est temps de retrouver la paix dans le village, de travailler dans la sérénité et de clore ce malheureux chapitre», a-t-il insisté. Avant de préciser que le préfet de la Glâne Willy Schorderet désirait lui aussi la fin de cette affaire, durant laquelle il a dû jouer le rôle de médiateur.

En marge de l'assemblée, Johannes Hummel s'est dit satisfait de l'issue de la soirée. Il campe néanmoins sur ses positions: «Je n'ai rien à me reprocher et j'étais prêt à aller jusqu'au Tribunal fédéral.» Il précise qu'il continuera à s'engager pour la commune et contre la fusion des cercles scolaires de Mézières, Romont et Billens-Hennens. Et de conclure: «Tout cela a été une mauvaise expérience, mais j'ai appris beaucoup de choses et je souhaite voir le côté positif.» >> FLORA BERSET